ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier de Ville de la Nlle Orléans.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1897.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de mars A. D., 1897 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1894, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment desdites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues comme suit, à savoir:

BARTHELEMY, A. L.—
241 B et 272 C Pour taxes de ville des années 1888, $8 58; 1889, 8 58; 1890, 8 58; 1891, 8 58; 1892, 8 58; 1893, 8 50; 1894, 850,
Montant à $59 90
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 432, borné par les rues Ursulines, Rendon, Lopez et St Philippe, formant ensemble l'encoignure des rues Ursulines et Rendon, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
242 B et 272 C Pour taxes de ville des années 1888, $2 53; 1889, 2 53; 1890, 2 53; 1891, 2 53; 1892, 2 53; 1893, 2 50; 1894, 2 50,
Montant à $17 65
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet Nos 433, borné par les rues Ursulines, Lopez, Rendon et St Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

BIENVENU, Mlles A. M. F. A. ou A. M. et L. A. et ANNA M. et autres—
406 B et 504 C Pour taxes de ville des années 1888, $22 22; 1889, 22 22; 1890, 22 22; 1891, 22 2 ; 1892, 22 22; 1893, 22; 1894, 22.
Montant à $155 10
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'ilet No 1517, borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Laharpe, mesurant ensemble 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

BECK, HELENA—
1573 B et 458 C Pour taxes de ville des années 1890, $4 55; 1891, 4 55; 1892, 4 55; 1893, 4 50; 1894, 4 50.
Montant à $22 65
Un lot de terre dans le 3me district, de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 1209, borné par les rues Vertu, François, Champs Elysées et Force, mesurant 54 pieds de face à la rue Vertu sur 160 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK, MARY AGNES MADDEN, propriétaire actuelle—
57 C Pour taxes de ville des années 1893, $2; 1894, 2.
Montant à $4 00
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 500, borné par les rues Dupré, Gayoso, Melpomène et Thalie.

BLAISE, ERNEST et als—ERNEST BLAISE ou BLASE et als., propriétaires actuels—
581 C Pour taxes de ville des années 1893 $5; 1894, 5.
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 7 dans l'ilet no 644, borné par les rues Washington, Musique, Robertson et Claiborne, mesurant 27 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

BUSCAIL, Vve J., Vve JULES DALIET et als., propriétaires actuels—
652 C Pour taxes de ville des années 1893 $8; 1894, 8.
Montant à $16 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 2 dans l'ilet no 142, borné par les rues Chartres, Clouet, Montégut et Royale, mesurant 19 pieds de face à la rue Chartres, 24 pieds sur la ligne du fond sur 54 pieds pieds de profondeur.

BOULDING, W. R.—
1291 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $7 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 21 dans l'ilet no 309, borné par les rues St Pierre, Tonti, Rochoblave et Promenade Carondelet, mesurant 26 pieds de face à la rue St Pierre sur 100 pieds de profondeur.

CALLAHAN, WM.—
601 B et 676 C Pour taxes de ville des années 1888, $6 06; 1889, 6 06; 1890, 6 06; 1891, 6 06; 1892, 6 06; 1893, 6; 1894, 6,
Montant à $42 30
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 479, borné par les rues Marais, Urquhart, Désiré et Piété, mesurant 24 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

CHOPPIN, Mme EUGENIE—
1355 B et 872 C Pour taxes de ville des années 1889, $2 02; 1790, 4 04; 1891, 4 04; 1892, 4 04; 1893, 5; 1894, 5,
Montant à $24 14
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet no 101, borné par les rues Burke, Hodge, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, mesurant 282 pieds de face sur chacune des rues Burke et Hodge et 300 pieds sur chacune de l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale.

CHEVARRE, E. T. et als—
1572 B Pour taxes de ville des années 1890 $5 56; 1892, 5 56.
Montant à $11 12
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 1163, borné par l'avenue St Bernard, les rues D'Abadie, Aubry, Mire et Tonti, mesurant 36 pieds de face à l'avenue St Bernard sur 155 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 159 pieds sur l'autre ligne.

CLARKE, WILLIAM E.—
16 C Pour taxes de ville de l'année 1893
Montant à $400 00
Payé en à compte 29 Octobre 1895 . 100 00
Balance due $300 00
Sept lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 7, dans l'ilet No 40, borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Peters et Orange, mesurant comme suit: Lots Nos 1 à 5, formant ensemble l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Race, mesurant 126 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 143 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 119 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne, et les lots 6 et 7 mesurant ensemble 58 pieds de face à la rue Race sur 75 pieds 4 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 168 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

CULL, Vve MARGARET D., JACOB C. LYONS, propriétaire actuel—
78 C Pour taxes de ville des années 1893, $76; 1894, 76,
Montant à $152 00
Sept lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 13 à 19 dans l'ilet no 465, borné par l'avenue Louisiane, les rues Dryades, Baronne et Toledano, formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Dryades, mesurant 150 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 192 pieds de profondeur sur la rue Dryades.

CHERBONNIER VICTOR (Mineur)—
352 C Pour taxes de ville de l'année 1893
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans les ilets Nos 505 et 506, borné par la rue Antonia, l'avenue St Bernard, les rues Villeré et Urquhart, mesurant 30 pieds de face à la rue Antonia sur 1?0 pieds de profondeur.

CLARK, HENRY—
897 C Pour taxes de ville des années 1893, $4; 1894, 4.
Montant à $8 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 1, Friburg, borné par les rues Lower Line, Troisième, Magnolia et Pierce, mesurant 30 pieds de face à la rue Lower Line sur 120 pieds de profondeur.

CONDRAN, Mme CATHERINE, CHARLES M. HERO, propriétaire actuel—
1175 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $22 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 256, borné par les rues Dryades, Baronne, Delord et Julie, mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades sur 148 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 150 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

CONDRAN, Mme CATHERINE, CHARLES M. HERO, propriétaire actuel—
1176 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $30 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 256, borné par les rues Dryades, Baronne, Delord et Julie, mesurant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 161 pieds de profondeur.

CONDRAN, Mme CATHERINE, CHARLES M. HERO, propriétaire actuel—
1177 C. Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $12 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot 30 dans l'ilet no 257, borné par les rues Dryades, Baronne, Girod et Julie, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

CONDRAN, Mme CATHERINE, CHARLES M. HERO, propriétaire actuel—
1178 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $16 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 25 dans l'ilet no 257, borné par les rues Dryades, Baronne, Girod et Julie, mesurant 34 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

DONNOVAN, DENNIS—
2 B Pour taxes de ville des années 1888, $30 30; 1889, 30 30; 1890, 28 28.
Montant à $88 88
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 87, borné par les rues St James, St Thomas, Religieuses, Céleste et Félicité, formant l'encoignure des rues St James et St Thomas, mesurant 30 pieds de face à la rue St James sur 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue St Thomas.

DUCLOS, EMILE, ERNEST J. et ETIENNE A. CASSARD, propriétaires actuels—
1268 B Pour taxes de ville des années 1889 $24 24; 1890, 24 24; 1891 24 24,
Montant à $72 72
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 55 borné par les rues Flood, Chartres, Andry et Delaronde, mesurant 32 pieds de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur.

DUVERGIER CHARLES—
1798 B et 916 C Pour taxes de ville des années 1891, $90 90; 1892, 90 90; 1893, 120; 1894, 120;
Montant à $421 80
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 325 borné par les rues Colisée, Perrier, Austerlitz et Général Taylor, mesurant 54 pieds 7 pouces sur la rue Colisée, 28 pieds 4 pouces sur la rue Perrier, 201 pieds 9 pouces 6 lignes sur la rue Austerlitz et 200 sur la rue Général Taylor.

DOWNING, DENNIS—
1805 B et 947 C Pour taxes de ville des années 1891, $56 56; 1892, 56 56; 1893, 57; 1894, 57.
Montant à $227 12
Moins payé à compte de l'année 1893.. 20 00
Balance due $207 12
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 447, borné par les rues Dufossat, Dryades, Baronne et Soniat, formant l'encoignure des rues Dufossat et Dryades, mesurant 125 pieds de face à la rue Duffossat sur 125 pieds de profondeur sur la rue Dryades.

DELAHAYE, Mlles MARIE IRENE et MARIE CECILE—
269 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $7 00
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 18 dans l'ilet No 350, borné par les rues Septième, Broad, Belle-hasse, Live Oak et Ursulines, mesurant 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Septième sur 80 pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne de côté et 89 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur sur une autre ligne de côté.

FOUCHER, VICTOR Suc.—
2744 B et 2211 C Pour taxes de ville des années 1888, $12 12; 1889, 12 12; 1890, 12 12; 1891, 12 12; 1892, 12 12; 1893, 12,
Montant à $72 60
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 27, propriété faisant face à la partie inférieur du Bayou St Jean, mesurant 80 pieds de face au Bayou St Jean sur 208 pieds de profondeur.

FRERET, Mlle FANNIE et CARRIE S.—
3289 B et 2768 C Pour taxes de ville des années 1890, $101; 1891, 101; 1892, 101; 1894, 100,
Montant à $403 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 184, borné par les rues Quatrième, Colisée, Washington et Chestnut, mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces de profondeur.

FOSTER, Mme LUCY B.—
2835 C Pour taxes de ville de l'année 1894.
Montant à $109 00
Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots 3, 4 et 5, Burtheville, borné par les Webster, Hurst, Benjamin et l'avenue Henry Clay, mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Webster sur 118 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur.

GENELLA, CHARLES—
3145 B et 1762 C Pour taxes de ville des années 1890, $24 24; 1891, 24 24; 1892, 24 24; 1893, 24; 1894, 24.
Montant à $120 72
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 26, dans l'ilet No 156, borné par les rues Camp, Magasins, Galennié et Erato, mesurant 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

GARDNER, ELIZA A. et als, ELIZABETH A. et ALEX. GARDNER et als, propriétaires actuels—
1806 C. Pour taxes de ville des années 1893 $3 50; 1894, 7.
Montant à $10 50
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 606, borné par les rues Palmyre, Broad, White et Cleveland, mesurant chacun 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

D'HERETE, EUGENE, Suc. EUGENE D'HERETE, propriétaire actuelle—
1178 B et 285 C Pour taxes de ville des années 1889, $40 40; 1890, 40 40; 1891, 40 40; 1892, 40 40; 1893, 40; 1894, 40.
Montant à $241 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot A 8 ou no 2 dans l'ilet no 104, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Dumaine et St-Philippe, mesurant 22 pieds 4 pouces de face à la rue Bourgogne sur 99 pieds 6 pouces de profondeur.

HOLMES, CHARLES—
3074 B et 2332 C Pour taxes de ville des années 1889, $6 06; 1894, 8.
Montant à $14 06
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet no 147 borné par les rues Chestnut, Vallette, Jackson et Homer, mesurant 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 190 pieds de profondeur.

D'HERETE, EUGENE Suc. EUGENE D'HERETE, propriétaire actuelle—
1283 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $14 50
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet no 328, borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Rocheblave et Ste Anne, formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 132 pieds de profondeur sur la rue Dorgenois.

HARRISON, JAMES LLOYD POSEY et Mme HATTIE L. RALSTON, propriétaires actuels—
1816 C Pour taxes de ville des années 1893 $10; 1894, 10,
Montant à $20 00
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots 21, 22, 23 et 24 dans l'ilet No 752, borné par les rues Scott, Pierce, Bandin et Banks, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

HOWARD, BERNARD B.—
1829 C Pour taxes de ville des années 1893, $180; 1894, 180,
Montant à $360 00
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 186, borné par les rues Septième, Chestnut, Colisée et Sixième, formant l'encoignure des rues Septième et Chestnut, mesurant 60 pieds de face à la rue Septième sur 98 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Chestnut.

HAYWOOD, JEFFREY—
2676 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $8 00
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6, dans l'ilet No 118 borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Royale, mesurant ensemble 52 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds 8 pouces de profondeur.

HAZARD POWDER CO—
2814 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $20 00
Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 296, borné par les rues Webster, Washington, Magellan et Colombus.

HUFF, FREDERICK, Mlle LILY A. MURRAY, propriétaire actuelle—
2878 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $26 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 18 dans l'ilet no 464, borné par les rues Delachaise, Baronne, Dryades et l'avenue de la Louisiane, mesurant 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur.

HENDENPHOL, HENRY—
2914 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 67 dans l'ilet no 113, borné par les rues Levée, Léonidas, Monroe et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur.

LEWIS, JOSEPH—
4357 B et 2785 C Pour taxes de ville des années 1888, $16 16; 1889, 16 16; 1890, 16 16; 1891, 16 16; 1892, 16 16; 1893, 16; 1894, 16,
Montant à $112 80
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée dans les ilets Nos 1734 à 1770 bornés par les rues Fortin et Esplanade, le Chemin Gentilly et le Bayou St-Jean, mesurant 425 pieds de face à la rue Fortin sur 134 pieds de profondeur.

LEITZ, Vve A.—
4753 B Pour taxes de ville des années 1889 $10 40; 1890, 40 40; 1891, 40 40.
Montant à $121 20
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 8 dans l'ilet no 26, borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 149 pieds de profondeur.

LAPORTE, JOSEPH—
4898 B et 3349 C Pour taxes de ville des années 1890, $70 70; 1893, 70; 1894, 70.
Montant à $210 70
Moins payé à compte 13 juin 1896 contre taxes de 1890 et 1893..... 43 00
Balance due $167 70
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 164, borné par la promenade Carondelet, les rues Marais, Villeré et St-Pierre, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la promenade Carondelet sur 76 pieds 2 pouces de profondeur, formant l'encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Marais.

LAND TRUST OF INDIANAPOLIS, INDIANA—
5132 B et 3123 C Pour taxes de ville des années 1892, $20 20; 1893, 20,
Montant à $40 20
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 3 dans l'ilet no 316, borné par les rues Première, St David, Liberté et Deuxième, mesurant 36 pieds de face à la rue Première sur 160 pieds de profondeur.

LAND TRUST OF INDIANAPOLIS, INDIANA, et D. F. WEIL ET HENRY KOOS, propriétaires actuels—
5150 B et 3148 C Pour taxes de ville des années 1892, $6 06; 1893, 6 00
Montant à $12 06
Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme ilet No 265, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohn et Huitième, mesurant 301 pieds de face à chacune des rues Holly Grove et Hamilton et 300 pieds, sur chacune des rues Cohn en Huitième.

LAND TRUST OF INDIANAPOLIS, INDIANA—
5160 B et 3149 C Pour taxes de ville des années 1892, $8 08; 1893, 8.
Montant à $16 08
Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet no 305, borné par les rues Monroe, Léonidas, Napoléon et Neuvième, mesurant 301 pieds de face sur chacune des rues Monroe et Léonidas et 300 pieds sur chacune des rues Napoléon et Neuvième.

LEE, Suc. JEREMIA G.—
3254 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $30 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 22 dans l'ilet no 139, borné par les rues Magasins Constance, Galennié et Erato, mesurant 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

LEE, Suc. JEREMIAH G.—
3255 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $30 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 23 dans l'ilet No 139, borné par les rues Magasins, Constance Galennié et Erato, mesurant 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

LEE, Suc. JEREMIAH G.—
3256 C Pour taxes de ville des années 1893 $40; 1894, 60.
Montant à $100 00
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10, dans l'ilet no 156, borné par les rues Magasins, Camp, Galennié et Erato, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Magasins sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

LEE, Suc. JEREMIAH G.—
3257 C Pour taxes de ville des années 1893, $70; 1894, 70
Montant à $140 00
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet No 141 borné par les rues Magasins, Constance, Thalie et Melpomène, mesurant ensemble 49 pieds 9 pouces de face à la rue Magasins sur 116 pieds de profondeur.

LECOURT, GUS. P.—
3297 C Pour taxes de ville des années 1893 $16; 1894, 16,
Montant à $32 00
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 4 dans l'ilet No 77, borné par les rues Religieuses traversant à la rue Tchoupitoulas et Race, (triangle), mesurant 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Religieuses, sur 72 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 49 pieds 5 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté.

LANG, JOHN H., JOHN H. LANG ou INTERSTATE LAND CO., propriétaires actuels—
3336 C Pour taxes de ville des années 1893, $30; 1894, 30,
Montant à $60 00
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 113, borné par les rues St-Claude, Remparts, St Philippe et Dumaine, mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur.

LEWIS, LAFAYETTE—
3615 C Pour taxes de ville des années 1893, $1 50; 1894, 1 50,
Montant à $3 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme [illegible] Chemin Gentilly, [illegible]

MARTIN, R. ou REINHARDT—
3947 B et 3046 C Pour taxes de ville des années 1889, $20 20; 1890, 20 20; 1891, 20 20; 1892, 20 20; 1893, 20; 1894, 20.
Montant à $120 80
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 176, borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et Chemin du Bayou, mesurant 31 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur.

MARTIN, R. ou REINHARDT—
3949 B et 3040 C Pour taxes de ville des années 1890, $55 55; 1892, 55 55; 1893, 55; 1895, 55.
Montant à $221 10
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 13 dans l'ilet no 161, borné par les rues Conti, Villeré, Marais et St Louis, formant l'encoignure des rues Conti et Villeré, mesurant 64 pieds de face à la rue Conti sur 65 pieds 3 pouces de profondeur sur la rue Villeré.

McDUFF, EMMA L.
4561 B et 3884 C Pour taxes de ville des années 1888, $40 40; 1889, 35 35; 1890 35 35; 1892, 25 25; 1893, 25; 1894, 25,
Montant à $186 35
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme parties des lots nos 4 à 7, dans l'ilet No 94, borné par les rues Washington, Annunciation, Sixième et Laurel, mesurant 36 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

MITCHELL, Suc. de P.—
4557 B et 4049 C Pour taxes de ville des années 1888, $16 16; 1889, 16 16; 1890, 16 16; 1891, 16 16; 1892, 16; 1893, 16; 1894, 16,
Montant à $112 80
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot Nos 1 dans l'ilet no 69, borné par les rues Dublin, Hampson, Madison et l'Avenue St Charles, formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson et mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur sur la rue Hampson et l'autre ligne de côté.

MOORE, Suc. WILLIAM et WILLIAM W. WALL, DAVID LEMLEY, propriétaire actuel—
5213 B et 5715 C Pour taxes de ville des années 1892, $18 28; 1894, 20.
Montant à $48 28
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet no 269, borné par les rues Perdido, Baronne, Dryades et Union, mesurant 25 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido sur 76 pieds 7 pouces de profondeur.

McCONNELL, Vve GEORGE P.—
5238 B et 3320 C Pour taxes de ville des années 1892, $151 50; 1893, 150; 1894, 150,
Montant à $451 50
Un lot de terre dans le 1er district de de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 12 dans l'ilet no 179, borné par les rues Camp, Church, Girod et Julie, mesurant 27 pieds de face à la rue Camp sur 155 pieds 4 pouces de profondeur.

MASONIC TEMPLE BUILDING ASSOCIATION—
2998 C Pour taxes de ville des années 1893, $40; 1894, 40.
Montant à $80 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lots no 8 dans l'ilet no 202, borné par les rues Tulane, Franklin, Basin et Gasquet, formant l'encoignure des rues Tulane et Franklin, mesurant 71 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tulane sur 61 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue Franklin.

McGRATH, Suc. Vve THOMAS, Mlle KATE KENNEDY, propriétaire actuelle—
3294 C Pour taxes de ville des années 1893 $37 50; 1894 37 50.
Montant à $75 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots no 8 dans l'ilet no 473, borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Perdido sur 131 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Perdido et Bolivar.

WOODY, IRENE et als., T. L. RICHARDSON et H. B. MAGRUDER, propriétaires actuels—
3322 C Pour taxes de ville des années 1893, $10; 1894, 10
Montant à $20 00
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'ilet no 329, borné par les rues Julia, Franklin, Liberté et Girod, mesurant 20 pieds de face à la rue Julie sur 86 pieds de profondeur.

MILLER, Suc. SARAH E.—
3442 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $140 00
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'ilet No 194, borné par les rues Huitième, Colisée, Prytanée et Septième, mesurant 30 pieds de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur.

MOONEY, JAMES ou JAS. CLAGUE—
4447 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $16 00
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme parties des lots nos 10 et 11, dans l'ilet no 40, borné par les rues Troisième, Rousseau, St Thomas et Quatrième, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième sur 63 pieds 6 pouces de profondeur.

MURPHY, HENRY—
4504 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $14 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot A dans l'ilet no 152, borné par les rues Général Taylor, Jersey, Laurel et Peniston mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Général Taylor sur 89 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur.

NICHOLLS, Vve R. T. et JULIA FILET—
3892 C Pour taxes de ville des années 1893 $16; 1894, 16
Montant à $32 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 15, borné par les rues Peters, Seguin, Barthélemy et Delaronde, mesurant 25 pieds de face à la rue Peters sur 128 pieds de profondeur.

OLIVIER, Jr., Suc. VICTOR—Vve LOUISE M. OLIVIER, propriétaire actuelle—
3653 C Pour taxes de ville des années 1893, $44; 1894, 44
Montant à $88 00
Moins payé pour 1893 .... 15 00
Balance due 73 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet Nos 898, borné par les rues Esplanade, Johnson, Korlerec et Prieur, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Esplanade et Johnson.

O'DONNELL, Mme CATHERINE—
3966 Pour taxes de ville de année 1893 $6; 1894, 6
Montant à $12 00
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 4 et 5, dans l'ilet no 16, Greenville, borné par les rues Broadway, Foucher, Market et Pine, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Broadway et Foucher.

PIPER, CHARLES C. et CHALMETTE HOMESTEAD ASSOCIATION, CHARLES C. PIPER, propriétaire actuel—
8849 A 1049 B et 3978 C Pour taxes de ville des années 1887, $5 06; 1889, 20 20; 1892, 16 16; 1894, 16.
Montant à $57 41
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 165, borné par les rues Général Taylor, Laurel, Constance et Austerlitz, mesurant 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur 102 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds 3 pouces 3 lignes sur l'autre.

PIPER, CHARLES C.—
4515 B et 3980 C Pour taxes de ville des années 1889, $16 16; 1893, 20; 1894, 20,
Montant à $56 16
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot B ou partie du lot No 8, dans l'ilet No 214, borné par les rues Delachaise, Magasins, Constance et Aline, mesurant 27 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Delachaise, sur 27 pieds 5 lignes sur la ligne du fond sur 89 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne de côté, et 89 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne.

PIPER, CHAS. C.—
4782 B et 3981 C Pour taxes de ville des années 1890, $70 70; 1891, 70 70; 1893, 70 70; 1893, 70; 1894, 70
Montant à $352 10
Une portion de terre dans le 6me district de la Nlle-Orléans, désignée comme lots Nos 13 et 15 et partie du No 14, dans l'ilet No 297, borné par les rues Magasins, Chestnut, Colisée et Milan, mesurant ensemble [illegible] pieds de face à la rue Magasin sur [illegible] pieds de profondeur.

PARENT, O. V., ou [illegible] BISO — BENJ. [illegible], propriétaire actuel—
5067 B et 4861 C Pour taxes de ville des années 1893, $15 15; 1894, 15
Montant à $30 15
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet no 30 (Greenville) borné par les rues Walnut, Oliver, Ferdinand et la ligne de la propriété Fircher, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Walnut et Oliver.

PATTERSON, Veuve AUGUST ALEXANDRE—
3464 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $40 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 7 dans l'ilet no 150 borné par les rues Chartres, Bienville, Mandeville et Royale, mesurant 36 pieds de face à la rue Chartres sur 127 pieds de profondeur.

POST, LORENZO, ANTHONY P. RABITO, propriétaire actuel—
4223 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $32 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 5, dans l'ilet No 324, borné par les rues Franklin, Liberté, Clio et Erato, mesurant 30 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur.

PAYNE, Jr., JACOB U —
4459 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $500 00
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lots nos 12, 13, 15, 16, 17, 18 et parties des lots nos 14 et 10 et lot B, dans l'ilet no 149, borné par les rues Camp, Première, Deuxième et Magasins, mesurant comme suit: Lots nos 15, 16, 17 et 18 mesurant ensemble 126 pieds de face à la rue Camp sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Camp et Première; lots no 14 ou partie du lot no 10 mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 133 pieds de profondeur; lot no 14 et partie du lot no 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Deuxième sur 94 pieds de profondeur; lot B mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième; lots 12 et 13 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur.

ROSS, T. L. et E. A. O'SULLIVAN—
2419 et 6?00 B et 4914 C Pour taxes de ville des années 1891, $151 50; 1892, 221 20; 1893, 220; 1894, 220.
Montant à $813 50
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots 1, 2, 1/2 du lot 3 et parties des lots 11 et 12, dans l'ilet No 412, borné par l'avenue St Charles, les rues Cadix, Carondelet et Valence, formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Cadix, mesurant 75 pieds de face à l'avenue St Charles sur 153 pieds de profondeur sur la rue Cadix et l'autre ligne de côté.

REED, Mlle CATHERINE—
6083 B et 5472C Pour taxes de ville des années 1892, $6 06; 1893, 6; 1894, 6,
Montant à $18 06
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 13 et 14 dans l'ilet no 215, borné par les rues Monroe, Lapeyrouse, Madison et De Armas, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Monroe et Lapeyrouse.

RICHARDS, P. E. Suc. P. E. RICHARDS, propriétaire actuelle—
5785 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $60 00
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 12 dans l'ilet No 294, borné par les rues Miro, Tonti, St Philippe et Dumaine, mesurant 27 pieds de face à la rue Miro sur 150 pieds de profondeur.

STEWART, Suc. de RICHARD—MICH L KENNEDY—propriétaire actuel—
3561 B et 4806C Pour taxes de ville des années 1888, $44 44; 1889, 44 44; 1890, 44 44; 1891, 44 44; 1892, 44 44; 1893, 44; 1894, 44,
Montant à $310 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 125, borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Notre Dame et Girod, mesurant 25 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur.

SADLER, B. T. et Mme GEO W.—Mme GEO. W. SADLER et L. H. FERNANDEZ—propriétaires actuels—
6066 B et 5416 C Pour taxes de ville des années 1888, $10 10; 1889, 10 10; 1890, 10 10; 1891, 10 10; 1892, 10 10; 1893, 10,
Montant à $50 50
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 62?, borné par les rues Deuxième, Liberté, Howard et Première formant ensemble l'encoignure des rues Deuxième et Liberté, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds de profondeur.

SHAW, HENRY G. et WILLIAM R.—
6324 B et 4941 C Pour taxes de ville des années 1889, 40s; 1890, 40s; 1891, 40 40; 1893, 40, 1894, 40.
Montant à $121 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 38, borné par le passage de la Bourse, les rues Royale, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds de face au Passage de la Bourse sur 21 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur.

WILLIAMS, JOHN et als. Mme MARY E. O'CONNELL et MARGARET F. KELLY, mineure, propriétaires actuelles—
5794 C Pour taxes de ville de l'année 1894
Montant à $18 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 389, borné par les rues Melpomène, Locust, Magnolia et Thalie, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur 96 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, de la ville et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et la pénalité.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

fév—2 9 16 23—2 6 mars

Avis aux créanciers hypothécaires de la ville de la Nlle-Orléans.

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle Orléans,
Nouvelle-Orléans, 2 février 1897.

Conformément à la section 63, acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles les taxes de l'année 1894 et des années précédentes n'ont pas été payées, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour, SAMEDI, le 6 mars 1897, et qu'un nombre de portions de propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

GEO B. PENROSE,
Trésorier

2 fév—2 9 16 23—2 6 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

VENTE JUDICIAIRE.

Succession d'Edmond J. Hart.

No 45,306—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune—JEUDI, le 4 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, daté le 15 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

tier, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 18 juillet 1867, et mesurant quarante-deux pieds sept pouces de face à la rue Galennié, autrefois Bartholomew ou Clio, sur cent cinquante trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une solide résidence en briques, No 1727 rue Galennié, contenant vestibule, gaz, salon double, salle à manger, commodité domestique et plusieurs chambres à coucher bien située. Grande cour sur le côté.

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là-dessus y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope [autrefois Duplantier], Camp, Galennié [autrefois Bartholomew], ou Clio et Magazine, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, sous la date du 1er mars 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. T. Carr, alors un notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 1 vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre-vingt-dix sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, cent sept pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces en largeur sur la ligne du fond; et le lot No 2 mesurant vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1 quatre-vingt-sept pieds quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces et une ligne en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à trois étages Nos 1118 et 1120 rue Calliope, contenant vestibule, gaz, salon, salle à manger, cuisine, etc., et plusieurs chambres à coucher.

Dix-neuf certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là-dessus y appartenant situés dans le sixième district de cette ville, qui était autrefois appelée ville de Jefferson, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart, et désignés comme lots Nos un à dix inclusivement, et onze à vingt-quatre inclusivement de l'ilet No 47, lequel est borné par les rues Perrier, Prytania, Valmont et Dufossat, d'après un plan de W. Fershey, voyer, déposé en l'étude de C. C. Lastrapes ou Ladreyt, autrefois un notaire en cette ville.

Les dits lots Nos un à dix inclusivement et le lot No vingt-quatre mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos onze à vingt-et-un inclusivement mesurant chacun, trente pieds de face, sur la rue Prytania, sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-deux mesurant dix-huit pieds de face sur la rue Prytania, vingt-huit pieds et deux pouces dans le fond, cent pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No vingt-et-un, et cent pieds huit pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont; et le lot No vingt-trois mesurant trente pieds quatre pouces de face sur la rue Perrier, vingt huit pieds et deux pouces sur la ligne du fond, cent pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont, et cent pieds de profondeur sur sa ligne de côté opposé.

Six certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits et privilèges là-dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, qui était autrefois appelée Ville de Jefferson et dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie communément appelée faubourg Avart et désignés comme lots Nos 5 à 10 inclusivement, de l'ilet borné par les rues [illegible], Pitt, Soniat et Dufossat sur un plan de W. Fershey, voyer, déposé pour référence en l'étude de C. C. Lastrapes ou Ladreyt, autrefois un notaire en cette ville.

Les lots No 5 et 6 ayant chacun une façade de 32 pieds; le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8, 30 pieds sur la rue Pitt, sur 109 pieds de profondeur chacun entre lignes parallèles. le lot No 8 formant l'encoignure des rues Pitt et Soniat; et les lots Nos 9 et 10 ayant chacun une façade de 31 pieds sur la rue Soniat, sur 100 pieds de profondeur.

Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, David et Salomon et désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 et 19 à 26 inclusivement sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1867. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 22 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots Nos 19 et 20 mesurant chacun 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 24 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue David sur 159 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes, arrière. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et David.

Tout et en partie ces certains morceaux ou portions de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant ensemble ce qui est connu comme la Ferme St. Louis du défunt O. E. Hall et décrits comme suit:

1° Dix huit lots de terre formant tout l'ilet ou portion de terre désigné par le numéro quatre, borné par l'avenue Marigny, les rues Bruxelles, Treasure et Warsaw et numérotés un à dix huit inclusivement.

2° Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, comprenant la portion triangulaire de terre désignée par le No 5, laquelle est bornée par l'avenue Marigny, les rues Trésor et Warsaw, et mesurant 205 pieds de face à la rue Trésor, 101 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Warsaw et 229 pieds 8 pouces de face à l'avenue Marigny.

3° Dix-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet ou portion de terre, désigné comme ilet No 3, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Bruxelles, Trésor et l'avenue Paris et étant numérotés de 1 à 18 inclusivement.

4° Vingt-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet de terre numéroté 9, borné par les rues Treasure, Abundance Bruxelles et l'avenue Paris, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

5° Vingt-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet de terre numéroté 3, borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Treasure et Abondance, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

6° Vingt lots de terre formant le tout de l'ilet numéroté 6 bornés par les avenues London et Marigny et les rues Havane et Abundance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs ilets ou portions de terre, furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Tout et en partie, les ilets et portions de terre, ci-après décrits, situés dans le Troisième district de cette ville, étant une portion du morceau de terre connu comme le morceau Gentilly ou Vance et lesquels dits ilets ou portions de terre ici décrits, sont désignés par une couleur gris-pâle, sur un plan dressé par C. A. d'Hémécourt, voyer, le 22 juin 1844, déposé pour référence en l'étude de P. P. Labarre, alors un notaire en cette ville, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Samuel Flower, un notaire en cette ville, le 20 avril 1885, à savoir:

1° Une portion d'ilet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 154 et sur l'atlas Robinson de la ville de la Nouvelle Orléans, auquel l'on se réfère ou appelé charte de la ville comme le No 2115, borné par les rues Humanité, Warsaw, Bruxelles et le chemin de Gentilly, étant la portion du dit ilet ayant une façade à la rue Humanité de 234 pieds 3 pouces, une façade à la rue Warsaw de 43 pieds 7 pouces 6 lignes, une façade au chemin de Gentilly de 183 pieds et la quatrième ou ligne de frontière étant une ligne droite joignant les points terminant des dites façades respectivement sur la dite rue Humanité et le chemin de Gentilly et le dit ilet étant de forme irrégulière.

2° La moitié de l'ilet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 184 et sur la dite carte de la ville comme le No 2132 étant la moitié du dit ilet faisant face et mesurant sur la rue Pleasure 300 pieds 3 pouces et faisant face et mesurant sur la rue Bruxelles et l'Avenue Paris respectivement 150 pieds; le dit ilet étant borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Humanity et l'Avenue Paris.

3° Une portion de l'ilet No 185 sur le dit plan D'Hémécourt et désigné sur la dite carte de la ville comme ilet No 2133, borné par les rues Pleasure, Bruxelles, Humanity et Warsaw, faisant face et mesurant à la rue Humanity 300 pieds et 3 pouces et sur la rue Bruxelles 300 pieds et 3 pouces; la portion excepté du dit ilet étant un petit triangle formant l'encoignure des rues Warsaw et Pleasure, d'après le dit plan D'Hémécourt.

4° Une portion d'ilet No 186, sur le dit plan D'Hémécourt, désignée sur la dite carte de la ville comme ilet No 2134 bornée par les rues Warsaw, Humanité, Havane et Plaisir et le chemin de Gentilly, étant la portion du dit ilet formant l'encoignure des rues Warsaw et Humanité et ayant une façade de 104 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Humanité d'après le dit plan D'Hémécourt.

5° Une portion de l'ilet No 187 sur le dit plan d'Hémécourt ou comme désigné sur la dite carte de la ville comme ilet 2293, borné par les rues Bruxelles, Pleasure, Warsaw et Richelieu ou White, étant une portion triangulaire du dit ilet, formant l'encoignure des rues Bruxelles et Pleasure d'après le plan d'Hémécourt.

6° L'ilet No 188 sur ledit plan D'Hémécourt ou comme désigné sur la dite carte de la ville ilet No 2294 borné par l'Avenue Paris, les rues Pleasure, Bruxelles et Richelieu ou White ayant une façade mesurant 300 pieds 3 pouces sur l'Avenue Paris et 300 pieds 3 pouces à la rue Pleasure, [illegible]

7° [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

rant sur la rue Richelieu 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur l'avenue Paris et la rue Hambourg respectivement.

8. La moitié de l'ilet No 212 sur le dit plan d'Hémécourt ou ilet 2317 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Love ou Sike, Hambourg, Madison et Richelieu ou White étant la moitié du dit ilet faisant face et mesurant sur la rue Love ou Sike, 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur les rues Hambourg et Madison respectivement.

9° L'ilet entier No 213 sur le dit plan D'Hémécourt ou No 2318 sur ladite Carte de la Ville, borné par les rues Hambourg, Love ou Sike et Richelieu ou White et l'avenue Paris et faisant face et mesurant 300 pieds 3 pouces sur les rues Love ou Sike et Richelieu ou la rue White et 300 pieds 2 pouces sur l'avenue Paris et la rue Hamburg respectivement.

10° Une portion d'ilet No 214 sur le plan du dit D'Hémécourt, ou No 2319 de la mappe de la ville, borné par l'avenue Paris et les rues Richelieu ou White, Bruxelles et Love ou Sike, étant une portion ferme triangulaire du dit ilet, formant l'encoignure de l'avenue Paris et la rue Richelieu, conformément au plan du dit D'Hémécourt.

11° Une portion d'ilet No 215 d'après le dit plan de D'Hémécourt ou No 2421 sur la mappe de la ville borné par les rues Love ou Sike, Hamburg, Beauregard et l'avenue Paris, la dite portion de terre étant de forme triangulaire, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Love ou Sike, 300 pieds 2 pouces sur la rue Hamburg conformément au dit plan de D'Hémécourt.

12° Tout l'ilet No 216 sur le plan du dit D'Hémécourt ou 2482 d'après la mappe de la ville, borné par les rues Hamburg, Love ou Sike, Madison et Beauregard ou White, mesurant 300 pieds 2 pouces de face aux rues Hamburg et Madison et 300 pieds 3 pouces aux rues Beauregard et Love ou Sike respectivement.

13° Une moitié de l'ilet No 217 sur le plan dit D'Hémécourt ou ilet No 2483 d'après la mappe de la ville borné par les rues Madison, Beauregard, Duplessis, et Love ou Sike, étant une moitié du dit ilet, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Beauregard et ayant une profondeur et de face de 150 pieds 1 pouce sur les rues Madison et Duplessis respectivement.

14° Une portion de terre irrégulière et triangulaire, désignée par le No 232 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme No 2502 sur la dite mappe de la ville mesurant 78 pieds 6 pouces et 9 lignes de face à la rue Manuel et bornée sur les autres côtés par la rue Jumonville et l'avenue St-Bernard.

15° Tout l'ilet No 233 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet No 2503 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Beauregard ou White, Jumonville, Manuel et Duplessis, mesurant 300 pieds 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel respectivement et 308 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

16° Tout l'ilet No 234 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet 2504 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Duplessis et Manuel, mesurant 300 pied 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel et 300 pieds aux rues Duplessis et Manuel.

17° Une portion de l'ilet No 235 sur ledit plan de D'Hémécourt ou No 2?05 sur ladite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Hamburg et Manuel, la dite portion d'ilet mesurant 300 pieds 3 pouces à la rue Beauregard, 300 pieds sur la rue Madison, ou autrement borné par une ligne directe qui tombe sur lignes des dites rues Hamburg et Manuel d'après le dit plan D'Hémécourt.

18° Une portion d'ilet No 236 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet No 2672 sur la dite mappe de la ville borné par les rues Madison, Manuel, Hambourg et Fay, étant la petite portion triangulaire du dit ilet formant l'encoignure des rues Madison et Manuel conformément au plan du dit D'Hémécourt.

19° Une portion de l'ilet No 237 sur le dit plan de D'Hémécourt ou No 2673 à la dite mappe de la ville borné par les rues Duplessis, Manuel, Madison et Fay, la dite portion mesure 300 pieds 3 pouces de face à la rue Duplessis et autrement borné par une portion des lignes des rues Fay et Madison et une ligne droite touchant l'autre ligne, conformément au dit plan de D'Hémécourt.

20° Tout l'ilet No 238 sur le dit plan de D'Hémécourt, ou No 2674 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Fay, Duplessis, Manuel ville et Jumonville, mesurant 300 pieds 3 pouces de face sur les rues Fay et Manuel respectivement, et 300 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

21° Tout d'un ilet irrégulier No 239 sur un plan du dit D'Hémécourt et comme ilet No 2675 de la mappe de la ville borné par les rues Fay, Jumonville, Manuel et l'avenue St-Bernard, mesurant 272 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Fay, 260 pieds 4 lignes à la rue Jumonville et 97 pieds 8 pouces 4 lignes à la rue Manuel.

22° Une portion de l'ilet irrégulier No 244, sur le dit plan de D'Hémécourt et comme No 2686 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Jumonville, Fay, Cato et l'avenue St-Bernard; la dite portion mesure 300 pieds à la rue Jumonville et 241 pieds 7 pouces et 3 lignes à la rue Fay, la ligne du fond touchée à la ligne de l'avenue St-Bernard et la rue Cato, conformément au dit plan D'Hémécourt.

23° Une portion d'ilet No 245 sur le plan du dit D'Hémécourt ou No 2687 sur la mappe de la ville borné par les rues Jumonville, Fay, Duplessis et Cato; la dite portion mesure sur la rue Jumonville 300 pieds et 300 pieds sur la rue Duplessis et à la rue Fay une ligne droite dans le fond touchant aux lignes de la rue Duplessis et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

24° Une portion de l'ilet No 246 sur le dit plan de D'Hémécourt ou No 2688 sur la mappe du dit D'Hémécourt, borné par les rues Duplessis, Fay, Madison et Cato; la dite portion étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Duplessis et Fay conformément au dit plan de D'Hémécourt.

25° Une portion d'ilet No 247 sur le dit plan de D'Hémécourt et comme No 2862 de la mappe de la ville, borné par les rues Jumonville, Cato, Duplessis et Olo, étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Jumonville et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Girod et mesurant 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 21 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond par 150 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et 153 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Girod, au pied américain, le tout en conformité avec et au plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 27 avril 1858 annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville le 25 mai 1858.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Girod et Foucher, mesurant 24 pieds 4 pouces 2 lignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur d'à peu près 150 pieds plus ou moins sur le côté près de la rue Girod et 145 pied 1 pouce 4 lignes sur le côté près de la rue Lafayette s'étendant au travers de la rue Foucher et désigné par la lettre D sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T. Carre notaire en cette ville, le 29 avril 1842.

Le tout et particulièrement les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Lafayette, Foucher Poydras et Tchoupitoulas, et désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 30 avril 1842, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire en cette ville le 5 mai 1842 le dit lot No 6 formé l'encoignure des rues Foucher et Lafayette et mesurant 24 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Lafayette 24 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur 58 pieds et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Foucher et une profondeur de 57 pieds 7 pouces sur le côté opposé qui le divise du lot No 7 et le dit lot No 7 touche au dit lot No 6 et mesurant 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Lafayette, 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 56 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 6 et 19 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3 sur le susdit plan, à laquelle dite profondeur le dit lot ouvre de 7 pieds et 2 lignes et puis à une autre profondeur de 19 pieds 3 pouces et 6 lignes puis elle se rétrécit de 6 pieds et 11 pouces et puis à une autre profondeur de 18 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Foucher, Lafayette et Tchoupitoulas désigné par le No 2 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 27 février 1832 et annexé à un acte passé pardevant Louis T. Carré, ancien notaire en cette ville, le 16 mars 1832 et mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la dite rue Tchoupitoulas sur 140 pieds de profondeur et 32 pieds 11 pouces de face à la rue Foucher.

Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en briques à trois étages, Nos 535 et 537 rue Tchoupitoulas, s'étendant au travers et ouvrant à la rue Foucher et maintenant occupée par la grande pharmacie de E. J. Hart & Cie.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Foucher et Poydras et mesurant 31 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur [illegible] pieds [illegible] pouces et 2 lignes de profondeur [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO. LIMITED.

et de [illegible] pieds 6 pouces. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, No 539 rue Tchoupitoulas, et très convenable pour un marchand en gros.

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Girod Magazine et Notre-Dame, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 3 février 1860 et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, les dits lots se touchent et mesurant chacun 29 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Girod sur 114 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et qui ont été acquis par le dit décédé de Mme J. F. H. Pagaud.

Un ilet de terre avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le septième district municipal de cette ville, anciennement Carrollton et Paroisse de Jefferson en cet Etat, désigné comme ilet No 214 A et borné par les rues Félix, Jackson, Neuvième et Dix-Neuvième ou Heaton, Holly Grove, Dix-Neuvième et Jackson.

Un certain morceau de terre de marais situé dans la paroisse St-James, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 66 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant en tout onze-cent-soixante-sept (1167) acres, et plus particulièrement décrite comme suit:

La moitié est de la section trente deux et la moitié ouest de la section trente trois du Township treize sud, range dix huit est, dans le district des terres sud est de la Louisiane consistant de cinq cents soixante quatre 41/100 acres conformément à la patente No 9450 délivrée le 12 décembre 1860.

La moitié nord de la section et la moitié ouest et le quart nord-est du quart sud-ouest et le quart nord est du quart sud-est de la section trente [30] et le quart nord ouest du quart nord-ouest et la moitié sud du quart sud-ouest du nord-ouest et la moitié sud du quart sud-est de la section trente et un [31] dans la township treize [13] sud range dix-sept [17] dans les terres du district sud est de la Louisiane, ayant six cents trois 88/100 [603 88/100] acres, conformément à la patente No 9780 délivrée le 11 mars 1861. Etant les terres que Ezekiel Solomon a acquis de l'Etat de la Louisiane conformément à la patente ci-dessus—

1° La propriété ci-après décrite, située dans la paroisse Lafourche; à savoir:

1° La fractional section 13 et 24 dans le Township 14 Sud, range 19 Est, dans le district Sud Est de la Louisiane, ayant 327 24/100 acres conformément à la patente No 9447 tiré le 12 décembre 1860.

2° Tout de la fractional section 67 dans le township 15 Sud, range 18 Est du district Sud-Est des terres de la Louisiane ayant 453 16/100 acres conformément à la patente tiré le 12 décembre 1860.

3° La moitié nord du quart nord-ouest et quart sud-est du quart nord ouest de la section 64 et toutes les sections fractionnelles: 70 dans le Township, 15 South Range, 18 Est, du District sud est de terre de la Louisiane, ayant 449 2/100 acres, conformément à la patente 9449 tirée le 12 décembre 1860.

4° Le quart nord est de la section 68, la moitié sud de la section, la moitié est du quart nord et la moitié ouest du quart nord ouest de la section 69. Dans le township 15 sud, range 18 est, du district sud est des terres de la Louisiane ayant 640 32/100 acres conformément à la patente No 9451 tiré le 12 décembre 1860, étant la même propriété acquise par E. J. Hart de E. Solomon le 28 mars 1877, enregistré au bureau de transferts, livre 25, page 263 de la dite paroisse.

CONDITIONS:

Les propriétés de la Compagnie ou Terres de Cyprière seront vendues comme suit: Conditions—Un tiers comptant, le reste du prix sera payé à un et deux ans portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final.

Les propriétés de ville aux conditions d'un tiers ou plus comptant, le reste du prix de l'enchère à un et deux ans et portant intérêt à 7 pour cent par an à partir de la vente jusqu'au paiement final.

Les dits actes de ventes devant être passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs et doivent contenir les clauses usuelles de garantie et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1897.

Les acquéreurs déposeront 10 pour cent avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

31 jan—31—fév 4 11 18 25 28—mars 4

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUVEAUX MEUBLES,

Actions, Comptes à Recevoir,

Billets, Jugements.

Coffre-Fort à Combinaison de Hall, Batt.

A. Brignoni vs ses Créanciers.

Cheval et Deux Wagons à Meubles et Harnais

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 51,526.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—

MARDI, 23 FEVRIER,

LUNDI, 1er MARS,

LUNDI, 8 MARS,

Il sera vendu à 11 heures A. M., aux enchères publiques, aux Nos. 237 et 239 rue Royale entre les rues Bienville et Douane, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date respectivement des 2 et 8 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu du dit local consistant en partie de miroirs F. P., bureaux debouts, bureaux à fermeture roulante, pendules, presses à copier, gravures, chevalets, tapis, nattes, meubles de salon, dorures, tables M T C, lits en cuivre, matelas, ameublements de chambre en noyer noir, avec et sans armoires à glaces, jeux de lavabos, machines à coudre, armoires, stoves et fourneaux, crachoirs, lampes suspendues, lanternes, buffets tapis, argenterie, oreillers, cadres, tables à extension, 100 douzaines, plus ou moins, de chaises et berceuses C. S., etc., etc.

—AUSSI—

1 coffre-fort à combinaison de Hall.
1 cheval, wagon à meubles et harnais, 1 wagon à meubles.

ACTIONS.

13 actions de la Crescent Furniture Co. de $10 chacune.
1 action de la Young Mens Gymnastic Club.
3 actions Self Cleaning Mortise Co. L't'd de $100 chacune.
1 action New Orleans Patent Gin Bru & Co.
3 actions American Athletic Club.
2 actions Young Mens Real Estate Improvement Co. Limited.
1 action Peoples Theatrical Company of New Orleans Limited.
3 actions Louisiana Debenture Co. Limited.
1 action Turnbull Electric Lamp Manufacturing Co Limited.

Comptes à recevoir et jugements d'après l'inventaire enregistré dans la Cour Civile de District.

BAIL.

1° L'acquéreur devant assumer les obligations du dit bail expirant le 30 septembre 1897 au taux de $125 par mois payable mensuellement et pour le bonus en plus et au-delà de la valeur de la portion du bail inexpiré [illegible]

2° Dans le cas où le dit bail pour un bonus ne serait pas vendu alors le terme inexpiré du dit bail sera vendu, pour ce qu'il rapportera au comptant.

[illegible]